

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 juin 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. AYACHE - M. BICHOT - M. CHEVALIER - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX
Membres excusés : M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme ROY (pouvoir MME DILLENSEGER) - Mme TOMASELLI (pouvoir M. BORDAT) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. MAGLICA) - Mme AKPINAR-ISTIQUAM (pouvoir MME MASLOUHI) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VOISIN-VAIRELLES (pouvoir MME VANDRIESSE) - M. BOURGUIGNAT (pouvoir MME ERSCHENS)
Membres absents : M. CAVIN

OBJET

DE LA DELIBERATION

Multi-accueil petite enfance Darius Milhaud - Extension - Définition du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Désignation du maître d'oeuvre - Demande de permis de construire - Demandes de subventions

Madame Avena, au nom de la commission de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le multi-accueil petite enfance Darius Milhaud, situé sur le quartier des Hauts de Montchapet, d'une capacité de trente places propose trois jours d'accueil par semaine en continu. Il est prévu d'étendre cette prestation à cinq jours et de servir des repas pour quinze enfants. Les quinze autres places continueront à être proposées pour un accueil sur des créneaux horaires de deux heures minimum, sans repas.

Afin d'adapter le nombre de couchages à cette évolution et de pouvoir proposer aux agents de l'équipe une salle dédiée, il est envisagé de procéder à la création d'une salle de repos d'une surface de 25 m² environ et des locaux annexes (rangement, local ménage) par extension du bâtiment dans la cour pour une surface totale de 38 m².

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est estimée à 60 000 € TTC.

La maîtrise d'œuvre pourrait être confiée aux services techniques municipaux.

Le dépôt d'une demande de permis de construire apparaît nécessaire.

Par ailleurs, des subventions sont susceptibles d'être accordées et qu'il convient de solliciter.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - adopter le programme proposé d'extension du multi-accueil petite enfance Darius Milhaud;
- 2 - arrêter le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 60 000 € TTC ;
- 3 - décider de confier sa maîtrise d'œuvre aux services techniques municipaux ;
- 4 - solliciter l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour le financement de cette opération au taux maximum ;
- 5 - m'autoriser à déposer toute demande de permis de construire qui s'avérerait nécessaire ;
- 6 - dire que le financement sera assuré sur les crédits ouverts au budget 2015 ;
- 7 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ